

**DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE SAINT-BARDOUX**

L'année deux mille vingt-trois, le 23 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BARDOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur LARAT Etienne, maire, en présence des conseillers municipaux : PROD'HOMME Serge, CHEVALIER Hélène, GONIN Frédéric, Nicolas GUICHARD, Amandine BOUNIOL, LARAT Cyril, PERROT Paul, PERCHE Stéphane, LE MEUR Hélène, POUZIN Laurent, DELENCRE Florian, REY Christian.

Date de convocation : 13 janvier 2023

Date d'affichage : 13 janvier 2023

Absents représentés : GUERIN Freddy représenté par POUZIN Laurent,
COINTE Catherine représentée par LARAT Etienne

Secrétaire de séance : Frédéric GONIN

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2023

Le compte-rendu du conseil municipal du 21 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est abordé.

1. MODIFICATION STATUTS VALENCE ROMANS AGGLO

Il convient donc de faire évoluer la compétence facultative « Maisons France Service : coordination et financement des Maisons France Services » en proposant le nouvel intitulé suivant :

« 18. France Services :

- Coordination et co-financement du réseau France Services au sein du territoire de l'agglomération ;
- Gestion d'un multisite France Services au sein des médiathèques communautaires ».

En conséquence, le Conseil municipal décide :

- **D'APPROUVER** la modification des statuts proposée au titre de la compétence facultative 18 de Valence Romans Agglo, intégrant la nouvelle rédaction suivante :

« 18. France Services :

- Coordination et co-financement du réseau France Services au sein du territoire de l'agglomération,
- Gestion d'un multisite France Services au sein des médiathèques communautaires ».

2. RAPPORTS PRIX QUALITE SERVICE ASSAINISSEMENT - DECHETS et EAU POTABLE 2021 de VALENCE ROMANS AGGLO

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Prend acte** de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et non collectif 2021, établi par la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo.
- **Prend acte** de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets 2021, établi par la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo.
- **Prend acte** de la présentation du rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, établi par la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo.

Nicolas Guichard demande si la présence d'une benne pour les encombrants serait bénéfique. Cyril Larat explique qu'une benne est disponible à Clérieux ponctuellement. Celle disponible il y a quelques années 2 fois par an à Saint Bardoux n'était pas rentable. Paul Perrot préconise de pénaliser plus lourdement et systématiquement les personnes responsables de dépôts sauvages. Il reste toujours difficile de prendre les gens sur le fait.

3. VŒU CONCERNANT LA DEVIATION DE GRANGE LES BEAUMONT

Pour éviter Grange les Beaumont, de nombreux automobilistes passent par la route commune avec la commune de Saint Bardoux.

Nicolas Guichard s'étonne que le chantier n'ait pas commencé car le projet est finalisé. D'après Etienne Larat, le département n'a pas donné priorité à ce projet.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à 14 voix pour et 1 abstention décide de

- **FORMULER** le vœu que la déviation de la RD532 de Granges les Beaumont soit réalisée dans les meilleurs délais.

4. AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** l'ouverture de crédits pour le budget prévisionnel communal 2023 à hauteur de 121 066.86 € pour le règlement des dépenses d'investissement.

5. PLAN FINANCEMENT RENOVATION LOCAL TERRAIN DE FOOT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte le projet** – Rénovation et réhabilitation du bâtiment du terrain de foot - **pour un montant de 61 695.05 € HT et 74 034.06 € T.T.C.**

- **ADOPTER le plan de financement prévisionnel ci-dessous :**

Dépenses (€ HT)		Recettes (€ HT)	
Lot maçonnerie, plomberie, façade, carrelage	24 962.80	Etat	15 423.00
Lot menuiseries extérieures	9 870.00	Région	0.00
Lot porte entrée – isolation	680.00	Département	24 315.00
Lot plâtrerie, peinture, menuiseries intérieures, isolation combles	14 873.35	SDED	9 619.00
Lot électricité	5 410.00	Autofinancement	12 339.05
Lot climatisation	2 176.30		
Extincteur	122.60		
Maîtrise œuvre	3 600.00		
Total	61 695.05	Total	61 695.05

- **SOLLICITE une subvention de 15 423 € auprès de l'État (DETR),**
- **SOLLICITE une subvention de 24 314 € auprès du Département (DST),**
- **SOLLICITE une subvention de 9 619 € auprès du SDED,**
- **CHARGE le Maire de toutes les formalités.**

6. QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES

6.1. Rapport du Sytrad

Le Sytrad (traitement recyclage ordures ménagères) :

Il est rappelé que le traitement des ordures ménagères est beaucoup plus important que l'apport à la déchetterie.

Problème : le même constat a été fait il y a un an, dans des proportions similaires. Un article avait été proposé dans le journal.

Paul Perrot ramasse souvent les déchets autour des containers afin d'éviter la prolifération. Cette solution n'est pas pérenne.

6.2. Mise en place d'un PCS.

Nous sommes désormais placés en zone sismiques à risque.

Un Plan Communal de Sauvegarde doit être mis en place en cas de problème (incendie, inondation, accident...). Catherine Cointe est chargée d'y réfléchir (procédure, lieux d'accueil...)

6.3. Route des chênes

Une dernière maquette a été proposée avec prise en compte de tous les derniers éléments.

Le coût estimé augmente sensiblement (+ 60 000 €), essentiellement impacté par la gestion des eaux pluviales (+ 35 000 €) en conformité avec les demandes de Valence Romans Agglo.

Une réévaluation des solutions proposées en rapport avec leur coût va être menée.

Rappel : la subvention du département sera plus importante que prévue (à hauteur de 50 % au lieu des 40 % initiaux).

Pour limiter la vitesse des voitures, la chaussée sera partagée en 3 (avec 2 bandes latérales de 1 mètre, réservées aux piétons ou vélos)

On se réserve la possibilité de ne pas mettre de bordures en cas de prix d'ensemble trop élevé.

6.4 Point CCAS

Comme en 2021, les aînés ont été informés par courrier et avaient le choix entre le repas servi à la Table de Jean Jacques le 9/12 ou le colis de notre fournisseur local le " Régal fermier". Il était possible aussi de ne choisir ni l'un ni l'autre et de faire don aux œuvres du CCAS de la somme allouée.

Les colis pouvaient être livrés à domicile ou distribués le 6/12 en salle des associations où un café d'accueil était servi. L'équipe du CCAS a été mobilisée sur toute la période. Merci à eux.

Résultats : 41 repas - 36 colis - 17 dons aux œuvres du CCAS.

Le repas s'est bien déroulé dans une ambiance et un esprit festifs.

La distribution des colis a permis de rencontrer à domicile une dizaine d'aînés et a été fort appréciée par les personnes concernées.

Le café d'accueil a permis d'échanger avec tous les autres et fut un moment très sympathique.

Hommage à Suzanne Genthon, notre centenaire -

Le 7/12 en présence de la famille de Suzanne Genthon à son domicile, M. le Maire et l'équipe du CCAS lui ont rendu hommage. Un moment très émouvant et chaleureux.

Il est prévu de faire un petit article avec photo dans le prochain bulletin municipal.

Le goûter de Noël aux enfants - Décorations des arbres de la place de la Mairie -

En accord avec les institutrices et l'équipe du périscolaire et en lien avec le CCAS, le traditionnel goûter a été servi dans la cantine scolaire en présence du père Noël à la sortie de l'école. Les décorations fabriquées en classe n'ont pu être déposées que le lendemain car les conditions météo du jour étaient exécrables. De nombreux parents étaient présents. Merci aux enseignantes, aux équipes du périscolaire et CCAS qui ont travaillé de concert pour que ce moment se déroule dans les meilleures conditions.

Projet rencontre et accueil des nouveaux arrivants (Mars-23)

Une réunion CCAS sur ce sujet est prévue le 26/01 prochain. L'objectif est de faire le point sur le nombre de familles concernées et de prévoir l'organisation de cette manifestation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Le Maire
Etienne LARAT

